

ERES & ECHIQUIER ACTIONS (C) (Code ISIN : FR0011787431)

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français géré par la société de gestion de portefeuille Eres gestion

➤ Objectifs et politique d'investissement.

■ Le fonds de classification «Actions des Pays de l'Union Européenne» a pour objectif de rechercher une performance supérieure à l'indice STOXX EUROPE 600, dividendes réinvestis.

Les investissements sont réalisés uniquement dans des OPCVM et/ou FIVG (jusqu'à 10% maximum) de la société de gestion la FINANCIERE DE L'ECHIQUIER dont la philosophie de gestion repose principalement sur le stock-picking. Elle consiste à sélectionner des entreprises pour leurs qualités intrinsèques, indépendamment d'éléments macro-économiques, sectoriels ou géographiques.

Le processus de gestion repose sur un comité de gestion qui se réunit à minima trimestriellement et qui définit une grille d'allocation précisant le pourcentage investi dans chaque OPCVM et/ou FIVG.

Le processus de sélection des OPC repose sur les étapes suivantes:

- Un référencement des OPC à l'occasion d'entretien avec les gérants afin de qualifier le style de gestion (indiciel, value, growth, ...)
 - une analyse quantitative des OPC par rapport à leur indice et/ou à leur univers concurrentiel en analysant le rapport performance/volatilité d'un OPC sur 1, 3, 5 ans ou plus d'un même univers d'investissement.
- Par ailleurs Eres gestion réalise une analyse qualitative de la société de gestion la FINANCIERE DE L'ECHIQUIER qui analyse principalement la qualité des équipes de gestion, le processus de gestion, l'organisation du contrôle interne et les agrégats financiers de la société de gestion.

Le FCP sera exposé à 60% minimum sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne dont la France et la zone Euro. Pour le solde le FCP pourra être investi sur les marchés actions de toutes zones géographiques ainsi que dans les produits monétaires et/ou obligataires.

Fourchette d'exposition du FCP par rapport à son actif : Actions de 65% à 100% - Obligations de 0% à 35% - Fourchette de sensibilité obligataire -5 à +5 - Change de 0% à 10% (hors pays de l'Union Européenne) - Pays émergents de 0% à 10%.

■ Vous pouvez obtenir le rachat de vos parts auprès de notre centralisateur. Les ordres de souscriptions ou de rachats sont centralisés chaque jour auprès de CACEIS Bank dans les conditions prévues par ce dernier, à charge pour celui-ci de transmettre ces informations à la société de gestion chaque jour avant chaque jour avant 10H30 sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative en fonction des jours d'ouverture de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France. Les ordres reçus chaque jour sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. Date de règlement/livraison J+2.

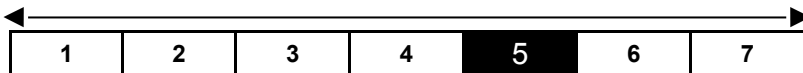
■ Les sommes distribuables sont réinvesties dans le fonds.

■ Durée de placement recommandée : 5 années minimum.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 an(s) et/ou au PERCO.

➤ Profil de risque et de rendement.

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



■ Cet indicateur synthétique représente la volatilité historique annuelle de l'OPC sur une période de 5 ans, Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

■ La catégorie 5 s'explique par la part importante du fonds en produits des marchés actions (100% maximum). En effet, la valeur en bourse de ces investissements peut fortement baisser notamment lorsque l'investissement est réalisé sur des actions dont la valorisation reste conditionnée à la bonne santé des entreprises .

■ Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

■ La catégorie de risque associé à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

■ La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

■ Le fonds n'est pas garanti en capital. Le souscripteur supporte un risque en capital.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

■ Risque de crédit : Les OPC sélectionnés par ce fonds peuvent détenir des obligations ou titres de créances émis par des émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations peut baisser. Les obligations spéculatives à haut rendement sont des titres à caractère spéculatifs et s'adressent plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investisseurs dans des titres dont la notation est basse ou inexistante et la liquidité plus réduite.

■ Risque de liquidité : Les OPC sélectionnés par ce fonds peuvent investir sur des marchés peu liquides ou qui pourraient être affectés par une baisse de la liquidité. Ces variations de marchés peuvent entraîner des écarts de valorisations importants sur les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds.

➤ Frais.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3%*
Frais de sortie	0%*

* Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne soit distribué. Dans certains cas vous payez moins, vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller financier habituel.

Frais prélevés sur le fonds sur une année

Frais courants	2,28%*
-----------------------	--------

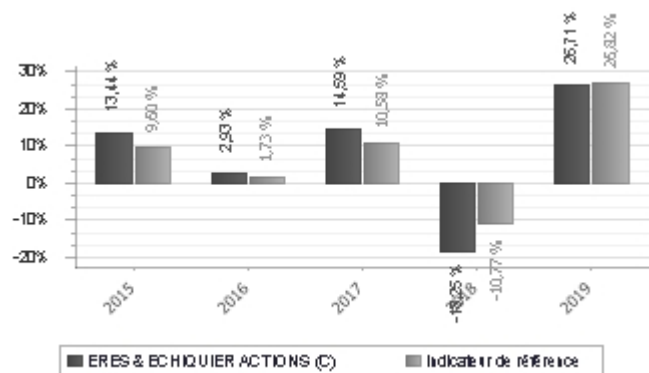
* Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en 2019. Il peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas la commission de performance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais de fonctionnement et commissions" du prospectus du fonds, disponible sur le site internet : www.eres-gestion.com ou par courrier sur simple demande.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
----------------------------------	-------

➤ Performances passées.



L'indicateur de référence est présenté coupons et/ou dividendes réinvestis.

Ces performances intègrent la totalité des frais hors frais d'entrée ou de sortie.

Les performances passées calculées en euro ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. ERES & ECHIQUIER ACTIONS (C) libellé en euro a été créé le 30/04/2014.

➤ Informations pratiques.

- Le dépositaire du fonds est CACEIS Bank .
- Cette catégorie de parts est tous souscripteurs.
- Eres gestion met à disposition de chaque souscripteur sans frais, le prospectus et le rapport annuel du FCP sur son site www.eres-gestion.com et par courrier sur simple demande. Ces documents sont disponibles uniquement en français.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour. Elle est publiée sur le site internet de la société de gestion : www.eres-gestion.com.
- Le présent OPC n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (définition disponible dans le prospectus)
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.eres-gestion.com. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur simple demande.
- La législation fiscale du pays d'enregistrement du FCP pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur.
- La responsabilité de Eres gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Cet OPC est agréé et réglementé par l'AMF

Eres gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/02/2020.